

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2025

---

UN MEILLEUR ENCADREMENT DU PACTE DUTREIL - (N° 1472)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

## AMENDEMENT

N° 36

présenté par  
M. Amiel  
-----

### ARTICLE 2

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« Ce rapport examine aussi l'effet du pacte Dutreil concernant les stratégies d'investissement à long terme des actionnaires. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même